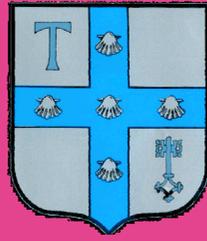


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

No 67
Janvier-Février-Mars 2013





QUOI DE NEUF AU SOU....

Le programme du sou a été bien chargé durant ce long hiver : le passage du Père Noël qui une fois de plus a ravi les enfants, accompagné du goûter de Noël confectionné par les parents. Heureusement que le vin chaud était là pour réchauffer l'atmosphère .



le goûter : un moment convivial

le père Noël et la classe de CM2



Le dernier jour avant les vacances de Noël, les enfants ont accueilli leurs parents en chanson. Une chorale menée de main de maître par les enseignants du primaire.

Nous avons enchaîné avec notre 1^{er} concours de belotte où nous avons pu faire la connaissance avec des joueurs acharnés et très sympathiques. Une expérience à renouveler sans aucun doute.

Nous nous sommes enfin retrouvés lors de notre repas dansant. On peut dire que le succès était au rendez-vous et que les parents étaient bien présents. La musique assurée par Academix a permis aux jeunes et moins jeunes de passer une agréable soirée.

Voilà maintenant le printemps qui arrive avec nos futures dates :

Le loto le dimanche 7 avril (merci aux habitants de Péron pour leur générosité lors de notre passage pour le ramassage des lots).

le week-end du 4 et 5 mai avec la foire de printemps.

La kermesse le samedi 29 juin.

Le Carnet communal

Naissances

- Lily SURAY, née le 11 octobre 2012
- Cléo BLESSING, née le 8 novembre 2012
- Chloé BOILLY, née le 5 décembre 2012
- Noémie HEISSAT, née le 20 décembre 2012
- Lola MONNIOT MICHAUD GROS-BENOIT, née le 20 décembre 2012
- Thomas RÜEGGER, née le 21 décembre 2012
- Adèle LAVARINI, née le 18 janvier 2013



Décès

- Heinrich OLLENHAUER, le 9 décembre 2012
- Bernadette VAURS née BLANC, le 18 décembre 2012

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi :	8h-12h	et	13h30-17h30
Mardi :	8h30-12h	et	13h30-18h30
Mercredi :	9h-12h	et	13h30-17h30
Jeudi :	8h30-12h	et	13h30-17h30
Vendredi :	8h-12h	et	13h30-17h30

NOUVEAU A PERON :

DES PERMANENCES DU CLIC AURONT LIEU EN MAIRIE DE PERON LES MARDIS 26 MARS, 16 AVRIL ET 21 MAI.

CES PERMANENCES ONT POUR BUT D'INFORMER LES RETRAITES ET LEURS FAMILLES SUR LEURS DROITS ET LES DISPOSITIFS EXISTANTS SUR LE PAYS DE GEX.

Pour toutes vos démarches administratives
(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents
sur le site www.service-public.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en janvier, février, mars 1997, venir avant le 29 avril 2013.**

Pour toutes questions relatives au service national:

téléphonez au **centre du Service National au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi 8h à 12h15 et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 11h30,**

internet www.defense.gouv.fr.

Bonsoir et bienvenue à cette traditionnelle cérémonie des vœux et je vous remercie d'avoir répondu, nombreux, à notre invitation. La tradition dit que nous avons tout le mois de janvier pour nous souhaiter la bonne année et la coutume à PERON veut que nous vous présentions nos vœux le dernier jeudi de janvier qui tombe cette année, mais vous l'aurez remarqué, le 31.

Les Adjoints et les Conseillers Municipaux se joignent donc à moi pour vous souhaiter une très belle année 2013, meilleure que 2012 pour ceux qui ont perdu un être cher, la santé ou leur travail et, pour ceux qui n'ont pas subi ces épreuves, une bien meilleure année, si possible.

Comme d'habitude nous sommes en concurrence avec la communauté de communes qui organise son assemblée mensuelle également le dernier jeudi du mois.

Il est impensable pour moi de changer une tradition maintenant bien ancrée et regrette que la CCPG ne change pas, une fois dans l'année, ce qui n'est encore qu'une habitude.

Mais je vais toutefois excuser son président M. Etienne Blanc, député maire de Divonne, qui ne pourra plus, à priori, jumeler ces 2 derniers mandats ce qui me semble excessif tant un élu, député ou sénateur, doit à mon sens faire partie d'un exécutif local si l'on, veut que nos représentants restent connectés un minimum à la vie réelle de 90% des français.

Avant de vous parler de notre belle commune je voudrais tout de suite évacuer les sujets qui fâchent ou pour être gentil, qui me chiffonnent.

Sans ordre préférentiel mais comme dit le proverbe : A tout seigneur, Tout honneur, nous allons commencer par vous, M. le Président du Conseil Général et bien entendu par la Compensation Financière Genevoise.

Comme bon nombre de mes collègues gessiens ou bellegardiens, je ne suis pas du tout d'accord avec les 2 décisions que vous avez prises quant à la redistribution de cette rétrocession.

Vous « arrosez » toutes les communes de l'Ain qui possèdent un travailleur frontalier mais je suis persuadé qu'un frontalier à Premeyzel, près de Belley, à Sainte Julie dans la plaine de l'Ain ou même 79 à Oyonnax n'ont pas du tout le même impact que 371 frontaliers sur notre commune. Toutes les communes de l'Ain ne font pas face, non plus, à cette arrivée massive de Suisses ou d'Européens résidant en Suisse. C'était un des buts de cette compensation qui dit tout dans son nom et c'est une perte sèche pour les communes gessiennes et bellegardiennes de près de 1 200 000 Euros.

Toutefois et pour être honnête il faut reconnaître que nous ne sommes pas la commune la plus à plaindre, contrairement à beaucoup d'autres, puisque cette année la rétrocession, pour Péron, passe de 653 000 à 667 000 Euros.

Petit aparté par rapport à la venue massive de nos voisins et c'est peut-être plus pour vous, Monsieur le Sous-Préfet : il faudra bien qu'un jour quelqu'un se penche sérieusement sur ces faux résidents secondaires qui sont un manque à gagner réel pour nos communes frontalières.

2ème décision : vous avez refusé, cette année, pour à peu près 4 500 000 Euros de subventions à la CCPG. Si c'est tout à fait le droit d'une assemblée délibérante d'investir ou de subventionner qui elle veut, je déplore ce choix pour notre communauté pour les mêmes raisons que précédemment mais aussi parce que cette année vous avez appliqué aux gessiens le principe de la double peine. Comme tout habitant de l'Ain nous payons notre écot au Conseil Général pour financer, par exemple, des routes ou des collèges qui chez nous seront payés par la compensation genevoise.

Loin des effets de voies et rodomontades diverses que nous avons pu entendre ici et là, il serait bien qu'une vraie discussion s'engage cette année avec le Conseil Général et les pays de Gex et de Bellegarde pour que soit vraiment prise en compte notre spécificité et que nous ayons le plaisir de vous recevoir, dans les années futures, Monsieur le Président, avec plus de sérénité.

Autre point délicat : les rythmes scolaires qui nous valent, en partie, notre premier jour de grève de l'année scolaire.

En près de 20 ans de présence municipale, j'ai vu passer bon nombre de projets de lois mal ficelés, mal pensés, mais là, c'est le pompon. Je ne parlerai pas du fond de la loi qui veut remettre en place une 9ème demi-journée d'école, le mercredi matin ou le samedi matin, en supprimant trois quart d'heure d'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis mais je veux revenir sur sa mise en place.

Rarement nous n'avons été mis devant le fait de prendre une décision aussi rapide, même si la décision est repoussée jusqu'à fin mars, sur un projet où nous avons aussi peu d'informations et aussi peu de réponses à nos questions.

Les communes devront prendre à leur compte la diminution des horaires journaliers pour proposer aux enfants, environ trois quarts d'heure par jours d'activités différentes, sportives, culturelles, par exemple.

Que doit-on faire faire aux élèves dans une commune rurale où les équipements sportifs sont loin et pas adaptés pour le nombre d'enfants et où les équipements culturels sont rares ?

Que fait-on en ¾ d'heure ?

Quel est le niveau minimum demandé pour les accompagnateurs des enfants ?

Où doit-on garder les enfants ? au centre de loisir : impossible, trop petit, à l'école difficile, nous n'avons pas 15 classes et elles ne sont pas prévues pour accueillir 36 gamins. Il faut vous préciser qu'un accompagnateur ou un éducateur, je ne sais pas comment les appeler ne peut garder que 18 élèves.

Et surtout, surtout, comment embaucher 15 personnes une heure par jour.?

Bref, c'est pour toutes ces raisons et beaucoup d'autres qui seraient trop longues à énumérer que j'ai proposé au Conseil Municipal de repousser à la rentrée 2014 la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires. Cela nous permettra peut-être d'avoir un peu plus de réponses, cela permettra aussi aux associations de composer avec cette nouvelle organisation car ne l'oublions pas, elles aussi, perdent une demi-journée pour l'organisation de leurs activités et cela devrait permettre aussi aux parents d'agencer les activités faites habitu-

ellement par leurs enfants le mercredi matin.

Tant pis si nous faisons l'impasse sur la carotte de 50 Euros par élève que nous propose le ministre qui, de toute façon, ne couvrira pas tous les frais induits par cette nouvelle loi. Pas le ministre, la carotte.

Comme bien souvent maintenant, on ne tient plus compte de la réalité des petites communes qui doivent s'adapter aux lois faites pour les villes.

Quand comprendra-t-on enfin que nous ne sommes pas tous sur le même pied d'égalité dans notre beau pays et quand comprendra-t-on enfin qu'une bonne part de la vitalité de notre toujours beau pays dépend de la vitalité de sa ruralité.

Pour continuer sur l'école, quelques points positifs quand même : 271 élèves, CLIS comprise, ont fait leur rentrée en septembre ce qui nous a valu enfin, la création d'une 10^{ème} classe et après avoir vu le passage, rapide voir éphémère, de 4 directeurs ou directrices, M. Duparchy a accepté le poste, légèrement contraint et forcé, mais il a pris cette tâche à bras le corps et je l'en remercie d'autant plus que ce poste est un vrai T.A.R.T.M.R. (Travail A Responsabilité Très Mal Rémunéré).

Pour clore le sujet de l'école, nous avons totalement revu et corrigé les toilettes de la maternelle pour donner plus de place et d'aisance aux enfants et surtout plus d'intimité et de discrétion.

Troisième point qui fâche : le mariage homosexuel.

Nous sommes abreuvés de mails ou de courriers, certains vraiment douteux et faisant penser à une époque douloureuse de notre histoire, nous demandant de prendre position et, pour être plus précis, nous demandant de prendre position contre le mariage homosexuel, beaucoup de ces courriers précisant se faire un plaisir de relayer notre opinion auprès de nos concitoyens.

Etant maintenant un grand garçon, je n'ai pas besoin du relais de ces pseudos associations pour vous donner mon opinion.

Je ne suis pas opposé au mariage homosexuel par contre je suis tout à fait opposé à l'adoption ou à la procréation médicalement assistée pour un couple homosexuel.

Autre point de ces récriminations concerne la CCPG. Nous avons, cette année, voté la mise en place de la Redevance Incitative pour le ramassage des ordures ménagères.

J'ai voté contre, non pas contre le principe de la redevance mais contre une mise en place trop rapide de cette dernière, qui fera payer, pour bon nombre d'entre nous, plus que les années précédentes avec un service diminué à 12 ramassages par an et énormément plus si l'on souhaite garder la même fréquence d'enlèvement des ordures ménagères.

J'aurais préféré une mise en place progressive, sur plusieurs années, ce qui aurait été moins douloureux pour beaucoup.

Je ne peux donc que vous inciter à venir nombreux, le 27 mars à 19 heures, dans cette salle, pour répondre à l'invitation de la Communauté de Commune qui organise une réunion publique pour le sud du pays de Gex sur le sujet.

Mais, sur ce point, ce qui provoque mon irritation, ce n'est pas tant la mise en place de cette redevance, démocratie oblige, mais plutôt le déroulement de la soirée communautaire.

A entendre les intervenants, il semblait acquis, qu'au moins ce serait un statu quo et au plus une redevance « à minima ».

Résultat des votes : c'est la Redevance Incitative et vous me pardonnez l'expression : la Redevance Incitative plein pot.

Ce vote ne me semble pas être le reflet de ce que pensait l'assemblée mais plutôt une façon de mettre en porte à faux notre Président.

Même si je ne suis pas toujours d'accord avec lui, cette façon de faire est détestable et nous ramène à de la petite politique boutiquière.

Dernier point, signe de notre folie normative, notre équipe de foot qui joue en excellence ne peut plus jouer à Péron. Il manque 3 M² aux vestiaires, les bancs de touche sont trop courts de 30 cm et surtout il faut une clôture du terrain de 2 mètres de haut. Qui pond des aberrations pareilles ? Le district nous renvoie sur la ligue, qui nous renvoie sur Jeunesse et Sports qui nous dit que c'est la norme, point barre. Par contre la 2^{ème} équipe qui joue en deuxième série peut tout à fait jouer à Péron. Se lavent-ils moins ? Ont-ils des fesses moins larges ? Lancent-ils le ballon moins haut en dehors du terrain ? Je ne sais pas, mais tout ce que je sais c'est que nous n'investirons pas une somme de plus de 20 000 Euros pour satisfaire un règlement absurde.

Il y aurait encore beaucoup de points à aborder mais nous sommes là aussi pour parler de Péron avec tout d'abord quelques chiffres :

Nous étions officiellement 2187 Péronnaises et Péronnais au 1^{er} janvier de cette année et nous serons officiellement 2254 en 2014, année où sera pris en compte les résultats du recensement 2011. La réalité d'aujourd'hui est vraisemblablement plus près des 2300, hypothèse basse. Si nous continuons notre évolution au même rythme, nous pourrions prétendre à la création d'une pharmacie en 2016-2017 si le seuil de 2500 n'évolue pas à la hausse, vous comprendrez plus tard, dans mon propos, cette remarque.

Nous avons donc connu une évolution officielle de population de 111 habitants ce qui n'est pas très encourageant par rapport aux 5 nouveaux habitants qui ont répondu à notre invitation lors du Forum des Associations. Si l'on veut être optimiste et faire dire n'importe quoi aux chiffres on peut dire que c'est une progression de 500% puisqu'il n'y avait qu'une personne en 2011, mais cela reste décevant. La communication a été bien faite, par courrier individuel. Peut-être est-ce le fait de marier cette réception avec le forum des associations. Un sujet à retravailler pour la commission communication.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 23 nouveaux nés et regretté le départ de 14 personnes.

67 chômeurs sont inscrits à Pôle Emploi, soit un taux de chômage d'environ 4,5% par rapport à la population active. Pourcentage à mettre en relation avec les 10% nationaux mais qui ne veut pas dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes : la misère et le désarroi sont aussi présents sur la commune.

Nous avons donné l'autorisation pour 92 nouveaux logements, 17 en individuels et 75 en collectifs dont 15 logements sociaux qui fait que nous sommes parfaitement dans les cordes des 20% de logements sociaux exigés quand un projet est égal ou supérieur à 5 logements. Cette mixité imposé par le SCOT et le PLU est une très bonne solution pour faire face à une demande croissante mais comme nous ne faisons que des petits collectifs il est très compliqué pour les promoteurs et pour nous de trouver des bailleurs sociaux qui s'associent à ces opérations.

Au niveau des travaux, nous avons pratiquement terminé l'aménagement de la Vie de l'Etraz et de la route de Saint Jean. Je dis pratique-

ment terminé car il reste à mettre en place les containers semi enterrés qui remplaceront les points verts traditionnels, peu esthétiques qui jalonnent la commune. Ce sera d'ailleurs une systématique que de remplacer ces containers lorsque ces derniers sont situés dans le périmètre d'une rénovation de voirie. Pratiquement terminés puisque nous attendons toujours l'intervention de France Télécom qui doit encore supprimer 2 poteaux béton et les espaces verts à réaliser ce printemps.

Je remercie les riverains de leur patience et plus particulièrement le père Corand de nous avoir laissé travailler sur son terrain et qu'il se rassure, nous n'attendons qu'une date du notaire pour officialiser et payer son terrain.

Je voulais remercier aussi le Conseil Général pour sa subvention de 21 705 €uros. A une époque où les subventions se font aussi rares qu'un bon chanteur à la Star Académie il faut le relever.

Nous avons réalisé le parc multi-activité en français ou le city-stade en langue internationale à coté de cette salle. Il est fort sympathique de voir que, vu sa fréquentation, c'était une réalisation très attendue des jeunes et des moins jeunes. Le fait d'avoir râlé dès son ouverture en constatant les minis tags qui l'ornaient déjà, fait que ces dégradations ont cessé depuis. C'est certainement une des vertus de l'autodiscipline.

Et bien entendu, nous avons mis en chantier la maison des sociétés qui commence à sortir de terre, cahin-caha, en fonction des aléas météorologiques.

Nous avons eu la bonne surprise, au moment de l'ouverture des plis de l'appel d'offre, de constater une diminution très sensible de l'estimation du coût des travaux qui nous ramène le montant global de ce bâtiment à 3 373 000 Euros tout compris que nous financerons seuls puisque personne n'a voulu subventionner ce projet.

Pour ce faire, nous avons souscrit un emprunt de 2 millions d'€uros qui porte notre taux d'endettement à un niveau important, mais qui verra l'année prochaine la fin d'un emprunt de 400 000 €uros, ce qui nous ramènera à un niveau acceptable.

Comme nous parlons finance, parlons-en plus longuement :

Comme déjà dit plus en avant, il semble illusoire de compter maintenant sur des subventions importantes, il faudra donc ne compter, pour réaliser de nouveaux projets, que sur un financement communal.

Nos participations à diverses organismes augmentent nettement plus que le coût de la vie, + 26,73% d'augmentation pour le financement du SDIS et de nouvelles participations sont créées : 6 000 €uros pour financer l'allocation vétéran des pompiers.

A partir du moment où nous ne souhaitons pas augmenter les taux des impôts communaux, c'est du moins ce que je proposerai au Conseil Municipal, il faudra réfléchir à de nouvelles sources de revenus si nous voulons maintenir la qualité de nos investissements. Je demanderai donc, après le vote du budget, que la commission finance planche sur les modalités d'une augmentation de la taxe d'aménagement ciblée sur de nouveaux projets immobiliers.

Pour terminer sur les réalisations 2012 et sans forcément un ordre formel nous avons :

Fait une première modification simplifiée du PLU. Une deuxième est d'ailleurs en cours d'enquête publique actuellement.

Changé la chaudière de l'église, passant du fioul au gaz.

Sécurisé la route de Pougny avec des glissières.

Sécurisé aussi la route d'accès à l'étang de Baraty qui s'était effondrée en partie le long du ruisseau.

Financé le bureau GEOSIGNE pour une remise à plat du dossier du cimetière.

Continué la signalétique et la numérotation des rues.

Créé un bureau indépendant au sein de l'accueil de la mairie.

Racheté du matériel et des véhicules pour remplacer ceux qui nous ont été volés par 2 fois cet été et sécurisé le local de voirie, le tout pour une somme avoisinant les 50 000 €uros.

Enfin nous avons réalisé divers travaux de sécurisation de voirie toujours dus à quelques irresponsables qui prennent les trottoirs pour des parkings et les rues pour des pistes d'essais. C'est pourquoi sur ce sujet, nous réfléchissons avec les communes de Collonges et Farges à la mise en place d'une Police Municipale Intercommunale. Nos capacités budgétaires et celles également de nos collègues, nous indiqueront si ce qui n'est encore qu'un projet peut devenir une réalité en 2013.

Le local voirie nous amène directement aux pompiers, anciens voisins de nos employés communaux.

J'ai pris la décision d'arrêter le centre de première intervention de Péron pour une bonne et simple raison, le rapport signé par le Colonel Romatif, commandant des pompiers du département, était clair, nous n'avions plus l'effectif pour assurer le rôle assigné à un centre de ce type. Vu les réactions procédurières de bon nombre de nos concitoyens, c'est un risque que je ne voulais pas prendre. J'aime bien les oranges mais à la maison.

La CCPG n'a pas non plus été inactive sur la commune cette année avec les travaux de reprise des eaux usées et des branchements d'eau potable sur la rue de l'ancienne Fruitière à Feigères. Là aussi, je remercie les riverains de leur patience et je remercie également l'entreprise VUACHE BTP pour la qualité de son travail dans des conditions particulièrement difficiles vu l'enchevêtrement des réseaux. Ces travaux nous ont permis de reprendre l'alimentation des fontaines des places de la Vie Neuve et du Moléron qui maintenant coulent à loisir, du moins tant qu'il y a de l'eau puisque les fontaines de Feigères sont les premières à s'éteindre sur la commune, en cas de sécheresse.

Ca, c'était le point positif pour la CCPG, le point négatif concerne toujours Feigères. Après des années d'études, l'ancien lagunage ne pourra pas devenir un bassin de rétention pour protéger Greny ainsi qu'un étang de pêche.

Le crapaud est devenu roi sur des terres que jadis il ne connaissait même pas. Non seulement nous ne modifierons pas le lagunage mais en plus on nous suggère de créer des crapauducs permettant à ce délicat batracien de traverser sans crainte la route de Péron à Feigères, à la période des amours qui on le sait rend aveugle.

Enfin nous avons terminé le PACA Bellegarde qui nous concerne directement et nous semblons avoir beaucoup de difficultés à embrayer

sur le Schéma du Secteur Sud qui peine à trouver des dates pour aller plus loin que le diagnostic déjà réalisé.

Pour 2013, les choix n'existent quasiment pas : nous devons continuer la maison des sociétés et terminer les travaux de Feigères avec la refonte complète de la voirie en style ancien entre les places de La Vie Neuve et du Moléron et en partie plus contemporaine pour chaque accès du hameau. Nous devons également reprendre la voirie de la rue de la Pierre à Niton puisque, là aussi, la CCPG intervient au printemps.

Pour Feigères, l'appel d'offre est actuellement en cours et si ce dernier est fructueux, les travaux devraient commencer avant l'été. Comme d'habitude, nous aurons une soirée de présentation auprès des riverains dès que l'entreprise sera retenue.

Nous allons aussi transformer les 2 arcades de la Résidences de l'Etraz, occupées jusqu'en fin d'année par Electronique Concept, pour les louer à un cabinet de psychologie et un cabinet d'ostéopathie.

Après, le Conseil Municipal décidera d'autres projets si les finances le permettent, mais si c'est possible je souhaiterais que nous commencions la rénovation du cimetière.

Sur un plan plus administratif, je pense que nous pourrions déposer, avant l'été, un dossier auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour l'extension de la zone de Pré Munny. Les négociations menées par Inter Immobilier, mandaté par la commune sur cette opération, semblent être arrivées à terme. D'où mon espérance de voir enfin une pharmacie sur la commune à l'horizon 2016-2017.

Enfin nous finaliserons le dossier de transformation de l'ancienne école de Péron en centre de loisir au rez de chaussée et en logements sociaux à l'étage. Nous avons déjà conclu un accord de principe avec Dynacité, il ne nous reste plus qu'à finaliser les plans avec Familles Rurales, gestionnaire du Centre de Loisir, afin de déposer le permis de construire. Toutefois, cette opération ne pourra pas débiter avant que la maison des sociétés ne soit terminée.

Avant de passer à la remise du livret citoyen aux nouveaux jeunes électeurs de la commune, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui travaillent pour la commune, en premier lieu l'équipe municipale qui m'accompagne depuis 5 ans, un remerciement également à leurs compagnes ou compagnons. Remercier et féliciter tous les employés communaux pour la qualité du travail et du service réalisé sur la commune avec tous mes vœux de succès pour Pascal Cuinier qui a pris en charge la direction du Centre de Secours de Collonges et Ludovic David qui lui prendra en charge, dans quelques heures, le 1^{er} février, la direction du service technique de la commune puisqu'il est passé agent de maîtrise, je crois d'ailleurs que c'est lui qui nous offre le verre de l'amitié à venir, non je plaisante. Mes remerciements pour tous les bénévoles des associations car sans eux un village, surtout à notre époque de grand égoïsme, ne serait qu'une suite de constructions. Remercier enfin toutes celles et tous ceux qui par leurs gestes, leurs actions, font un petit ou un grand plus pour la collectivité.

Enfin, je veux tout particulièrement remercier Claude Girod, qui l'an passé, à cette place, a assuré l'intérim avec brio. C'est du moins ce que l'on m'a rapporté et je vous confie que même si nous sommes très bien reçu à l'hôpital de Saint Julien, on est quand même bien mieux ici.

Je vous renouvelle mes vœux pour une très, très belle année 2013.

Je vous remercie.

Comme l'année passée, avant de passer au verre de l'amitié, nous allons remettre aux jeunes de la commune qui viennent d'avoir 18 ans le livret du citoyen, la carte d'électeur leur sera remise plus tard dans le mois de mars.

Voici quelques années que cette remise officielle existe. Je ne faisais pas parti des partisans de cette célébration estimant qu'elle était inutile, voter ayant pour moi toujours été naturel. Mais en voyant, au fil des ans, le désengagement des électeurs et plus particulièrement des jeunes générations, je me suis finalement rallié à cette idée, pour la deuxième année.

C'est donc à vous, les 21 jeunes à qui nous allons remettre cette carte d'électeur ou tout au moins à ceux qui sont présents ici ce soir, que je m'adresse.

Nous avons la chance de faire parti d'un pays réellement démocratique et il n'y en a pas tellement que ça dans le monde, alors ne boudez pas votre chance.

Certes, ce n'est pas toujours celui ou celle pour qui l'on a voté qui gagne, mais c'est cela aussi la démocratie : accepter que d'autres aient d'autres idées que nous et les mettent en pratique.

Certes, le pouvoir économique, aujourd'hui, prend trop souvent le pas sur le pouvoir politique, mais c'est justement en trouvant le chemin des urnes que vos générations pourront inverser la tendance.

Certes, nous avons souvent l'impression de ne pas être écouté et entendu, mais c'est bien en votant que nous pourrions retrouver l'attention et l'écoute de nos hommes politiques.

C'est pour toutes ces raisons que je vous demande d'utiliser ce droit de vote sans modération. Votez pour les personnes que vous voulez, votez pour les partis que vous voulez, mais votez.

Nous allons maintenant appeler les récipiendaires et M. le Sous-préfet si vous voulez bien m'aider dans cette tâche.

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

DECEMBRE 2012

Absents excusés : Caretti Brigitte, Grand Corinne, Davis Andrew.

Absents : Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE No 5
Approuvée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION

Demande d'aide pour le financement des travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du hameau de Feigères.

Fonds propres	465 085 €HT
Etat DETR 2013	75 000 €HT
Total	540 085 €HT

Approuvée à l'unanimité.

BAIL LOCAL COMMUNAL

Bail avec la boulangerie Carillat concernant la location de l'ancien local de la Poste, le loyer mensuel est fixé à 200 € HT.

Approuvée à l'unanimité.

DEGREVEMENT DES CHARGES LOCATIVES

Suite à un dysfonctionnement du chauffage de l'ancienne école à Logras, le Conseil Municipal a décidé de diviser par deux le montant des charges dues pour cette période. Approuvée à l'unanimité.

ALLOCATION DE VETERANCE

L'ensemble des collectivités a souhaité contribuer à l'effort de financement de l'allocation de vétérance des anciens sapeurs pompiers en l'alignant sur l'allocation de fidélité. Approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION SIMPLIFIEE No2 DU PLU

Oubli d'une construction sur la parcelle F1720. Trois parcelles F1676, 1657 et 1722 n'ont pas été classées en zone Nb.

Approuvée à l'unanimité.

CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Création d'une servitude de passage sur la parcelle communale F2614 au profit de Yoan Moutton.

Approuvée à l'unanimité (Etant précisé que Mr Moutton s'est retiré du vote).

AMENAGEMENT FORET COMMUNALE

Rattachement au Régime Forestier des parcelles boisées (AK57, 58, 59, 119 et 121) sur le versant du Jura afin d'en assurer la production de bois de chauffage et de permettre une gestion durable de celles-ci.

Approuvée à l'unanimité.

ECOLE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole :

Exposé-débat de M. DA SILVA, Recteur d'Académie, sur le problème de base élèves. Bilan des activités de l'année 2012. Divers points abordés sur le fonctionnement de l'école.

COLLEGE

Compte-rendu des Conseils d'Administration :

Les dotations du Conseil Général sont très nettement insuffisantes pour assurer le bon fonctionnement du collège.

VOIRIE

Point sur l'avancement des travaux de la Vie de l'Etraz – route de Saint Jean : les travaux sont réceptionnés, il reste à réaliser au printemps l'engazonnement et la pose des clôtures végétales.

BUDGET

Investissement :

Berrod & Gauvin	Terrains maison des sociétés	2 161,32
Notaires		
SIEA	Vie de l'Etraz	22 400,00
Trésorerie	Vie de l'Etraz	9 600,00
Segny Auto	Pickup Nissan	18 649,50
Famy	VRD maison des sociétés	81 094,02
SAS Jacquet	Gros œuvre maison des sociétés	13 669,62
Nabafa	VRD Etraz-Saint Jean	7 875,78
Caillaud	maison des sociétés	3 099,60
Strates	Révision prix maison des sociétés	5 254,73

MAISON DES SOCIETES

Point sur l'avancement du chantier :

En fonction des conditions météorologiques, le chantier n'avance pas beaucoup. ERDF ayant réalisé le renforcement du transformateur, l'entreprise de maçonnerie est en train d'alimenter le chantier et le groupe électrogène devrait être inutile à partir de la semaine 50.

ARCADES RESIDENCES DE L'ETRAZ

Le Conseil Municipal accepte dans un premier vote par 7 voix pour et 5 contre de financer les travaux pour un montant de 38 000 €. Dans un deuxième vote, le Conseil Municipal décide à la majorité de faire participer les repreneurs des arcades en appliquant sur le loyer un amortissement des frais engagés par la commune sur 5 ans.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Conseil Communautaire : le Débat d'Orientation Budgétaire n'a pu être évoqué faute de renseignements de la part du Conseil Général en ce qui concerne les fonds de la Compensation Financière Genevoise.

Commission Sociale :

Proposition et exposé de la création d'une micro-crèche de 10 places par la société DREDA. Bilan financier des différentes crèches relevant de la compétence de la CCPG.

DESSERTE DES PATURAGES

Résultat de la mise en place du réseau de desserte des pâturages dont les travaux ont été engagés depuis une année. Plusieurs points sont à affiner afin d'aboutir à un projet cohérent.

MAIRES DU CANTON

Compte-rendu de la réunion sur la création d'une police intercommunale : certaines décisions doivent être revues par plusieurs communes avant une prise de décision définitive.

FOOTBALL SUD GESSIEN

Le club de foot demande le financement par les communes d'un éducateur et la création d'un terrain synthétique.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

AUER Peter - 56, Chemin de la Chapelle à Feigères - Pose d'une clôture grillage côté Sud Est et prolongation du talus existant - Avis favorable

FONCIA Debois Immobilier - Les Vergers de Logras - remplacement d'une clôture existante par une autre - Avis favorable

FONCIA Debois Immobilier - Les Fleurs du Jura - remplacement d'une fenêtre existante - Avis favorable

Permis de Construire

NEIVA DE SOUSA José - Les Coteaux de Logras, Rue du Branlant - Permis modificatif - Remplacement volets battants bois par des volets roulants et modification de la couleur de l'enduit - Avis favorable

DUARTE OLIVEIRA SOUTEIRO Filipe - Les Coteaux de Logras, Rue du Branlant - Déplacement de la porte-fenêtre et création d'une fenêtre - Création d'une cour angulaire - Remplacement du châssis à l'étage et au sous-sol par une fenêtre - Avis favorable

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Musique : L'association comprend 40 musiciens chez les seniors et 35 chez les juniors. 200 élèves sont inscrits à l'école de musique. Trois élèves ont été présentés au Diplôme de Fin d'Etude pour la Région Rhône-Alpes et ils ont réussi leur examen. Au total 30 élèves avaient été présentés à ce diplôme.

COURRIERS

Demande de l'Association Départementale de Protection Civile de l'Ain pour occuper le local des pompiers si la demande de transfert du CPINI est acceptée par M. le Préfet. Le Conseil Municipal refuse à la majorité cette demande. Les Jeunes Sapeurs Pompiers continueront à occuper le local et les services de la voirie étant appelés à se développer. Une autre proposition de local sera faite.

JANVIER 2013

Absents excusés : Grand Corinne.

Absents : Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

MODIFICATION DES EMPLOIS PERMANENTS

Création d'un poste d'agent technique à la cantine et d'un poste d'agent de maîtrise à la voirie.

Approuvée à l'unanimité.

INDEMNITES D'ASTREINTE ET DE PERMANENCE

Mise en place de périodes d'astreinte et de permanence pour les employés communaux.

Approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DES IEMP

Suite à la création d'un grade d'agent de maîtrise à la voirie, il convient de modifier les clauses de bénéfice de l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures.

Approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DES IAT

Suite à la création d'un grade d'agent de maîtrise à la voirie, il convient de modifier les clauses de bénéfice de l'Indemnité d'Administration et de Technicité.

Approuvée à l'unanimité.

GAZ DE SCHISTE

La motion contre l'exploration et l'exploitation des gaz de roche mère est retirée de l'ordre du jour, la CCPG ayant délibéré pour l'ensemble des communes.

Approuvée à l'unanimité.

ECOLE

Point sur la réforme des rythmes scolaires : vu le manque d'informations, Monsieur le Maire souhaite repousser la mise en place à la rentrée 2014. La décision définitive sera prise au Conseil Municipal du 7 février 2013.

Compte-rendu de la commission de sécurité : l'ensemble du bâtiment a obtenu un avis favorable.

VOIRIE

Aménagement de Feigères : le dossier sera en appel d'offre à partir du 18 janvier jusqu'au 21 février.

BUDGET

Investissement :

Ets Cera	Voirie Collège et Mollard	20 094,76
ONF	Travaux forestiers 2012	12 332,82
Sas Jacquet	GO maison des sociétés	92 466,76
Sa Fluitec	Sanitaires école maternelle	2 990,00
Sarl Economia	Sanitaires école maternelle	2 511,60
Nabaffa	VRD Etraz - Saint Jean	18 068,78
Eiffage TP	VRD Etraz - Saint Jean	86 006,94

Courrier de la commune de St Jean de Gonville pour le financement de la Maison des Sociétés : Monsieur le Maire de Saint Jean nous informe officiellement que son Conseil Municipal a refusé de participer au financement de la partie musique de la maison des sociétés alors que nos deux communes se « partagent » la société musicale « La Bonne Humeur ».

MAISON DES SOCIÉTÉS

En fonction d'une météo hivernale le planning prend du retard.

ARCADES RESIDENCES DE L'ETRAZ

Mmes Portha et Randot ont donné leurs accords pour participer au financement des travaux. Les travaux devraient commencer en avril après le vote du budget pour une entrée dans les locaux début septembre 2013.

VENTE DE TERRAIN

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de vendre à M. Besson environ 100 m² d'une partie de la propriété communale située rue de Bruel pour la somme de 120 € par m². Tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.

POLICE INTERCOMMUNALE

Les communes de Challex, Léaz, Pougny, Saint Jean de Gonville ne souhaitent pas participer à la création d'une police municipale intercommunale. Vu le surcoût engendré par cette non participation le Conseil Municipal réserve son avis en fonction du budget.

COMMISSIONS COMMUNALES **URBANISME**

Déclarations préalables

PRODON Charles - Chemin de la Pierre à Niton à Feigères - Création de 2 velux sur bâtiment agricole - Avis favorable

GUYON Romain - 110, Rue de l'ancienne fruitière à Feigères - Pose d'un brise soleil en façade Sud, mise en place d'une fenêtre à la place d'une porte de garage en façade Est, prolongation pignon maçonné jusqu'au-dessus de la terrasse, création d'une fenêtre en sous-sol façade Sud - Avis favorable

Mc CALLIN Barbara - 169, Grand'Rue - Extension d'un abri de jardin existant - Avis favorable

CHARVET Bernard - 213, Rue du Paruthiol - Création d'une véranda - Avis favorable

STAUFFER Yan - Rue du Paruthiol - Modification des façades - Avis favorable

Permis de Construire

NADAL Mathieu - Route de Choudans à Feigères - Construction de deux maisons individuelles - Avis favorable

R. KALY - 190, Route de Choudans à Feigères - Construction de deux maisons individuelles jumelées - Avis favorable

DA COSTA José- Chemin de la Polaille - Construction d'une villa - Avis favorable

VUAILLAT Mélanie - Vie de l'Etraz - Lotissement les boutons d'or - Construction d'une villa - Avis favorable

JACQUES Raphaël - Chemin du Molard - Construction de

deux villas - Avis favorable

BAUMGARTNER Pascal, 286, Rue Dommartin à Greny - Construction garage et abri de jardin - Avis favorable

MOUTTON Yoann, Route de Lyon à Logras - Construction d'une villa - Avis favorable

VUAILLAT Céline - Vie de l'Etraz - lotissement les boutons d'or - Construction d'une villa - Avis favorable

VUAILLAT Marie - Vie de l'Etraz - lotissement les boutons d'or - Construction d'une villa - Avis favorable

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Extraordinaire du Club des Aînés : suite à la démission de Mme Desmaris, un nouveau bureau a été élu avec comme Président M. Moutton Jean-Luc.

Compte rendu de l'Assemblée du Club des Aînés : un nombre conséquent d'inscriptions a découlé du renouvellement du bureau, les nouveaux membres ont plein de nouvelles idées à discuter pour l'avenir.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association La Jeunesse : renouvellement du bureau. Présentation du bilan 2012. Une charte va être mise en place avec la Gendarmerie en préventif, afin de réaliser certains contrôles, au moment de l'organisation des manifestations. Cette charte a été envisagée, suite à une réunion avec le Commandant Lefèvre.

COURRIERS

Demande d'utilisation du local « pompier » par la directrice de l'Accueil Jeunes Péron : le Conseil Municipal refuse de mettre à disposition ce local et fera des propositions pour trouver un autre lieu.

Projet caritatif de Mme Ilona Zerr : versement d'une aide de Mme Ilona Zerr de 200 € au profit du CCAS.

Remise en état par l'agriculteur responsable de l'arrachage de la haie du GFA le Sauvage.

Remerciements de l'Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Paris pour la mise à disposition de la salle Champ-Fontaine.

Remerciements de l'Association paroissiale pour le changement de la chaudière de l'église.

Versement d'un prêt d'honneur par l'Agence de Développement Économique pour la création du centre équestre de Mme Jeanne Quinio.

Absents excusés : Collet Josiane, Gigi Dominique.

Absents : Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

DISSOLUTION DU CPI

Suite à la délibération du 08 novembre 2012 relative à la dissolution du Centre de Premières Interventions de Péron et au transfert de l'effectif au Centre d'Incendie et de Secours de Collonges, il est proposé de vendre les véhicules ainsi que le matériel incendie dorénavant inutilisés.

Approuvée à l'unanimité.

CESSION DE TERRAIN

La SCI « Les Jardins de Sarah » ayant fait l'acquisition des parcelles C1235, 1415 et 1416 au lieudit Pré Millet, puis divisé et vendu ces parcelles en quatre terrains à bâtir. Celle-ci reste propriétaire de la parcelle C2133, emplacement réservé n° 27 du PLU pour la desserte du secteur de Pré Millet. Le Conseil Municipal accepte la cession gratuite de cette parcelle au profit de la Commune

Approuvée à l'unanimité.

CONVENTION AVEC ERDF

Projet de convention de partenariat avec ERDF pour la mise en œuvre d'une opération d'égouttage durable visant à sécuriser les réseaux aériens d'électricité, dont l'objectif est de préserver le cadre de vie des habitants, en favorisant le travail par l'insertion. La convention aura pour objet de définir les modalités d'une opération de plantation de jeunes arbres dans la Commune sur laquelle un chantier d'égouttage de grande ampleur a déjà eu lieu.

Approuvée à l'unanimité.

REEVALUATION DES IEMP

Réévaluation des Indemnités d'Exercice de Missions des Préfectures pour les employés communaux. Cette délibération remplace celle du 17 janvier 2013.

Approuvée à l'unanimité.

ECOLE

Décision définitive sur la réforme des rythmes scolaires : le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, trop de questions restant encore en suspens.

BUDGET

Investissement :

Dexia	Prêt auberge	51
Cosec	Clôture local voirie	21
Sas Jacquet	GO maison des sociétés	14
La voix de l'Ain	Annonces pour travaux	1 112,83
Signaux Girod	Numérotation des rues	1 353,55
Bureau Veritas	Contrôle technique maison des sociétés	1 420,85
Betech	Etude sol maison des	1 943,50

MAISON DES SOCIETES

Le chantier a pris 2 semaines de retard à cause de la météo. Lors de la dernière réunion avec les associations, il a été décidé de modifier l'aménagement électrique des salles de judo, de musique et du local du comité des fêtes.

AMENAGEMENT FONCIER

La commission a pointé tous les travaux connexes : chemins à créer, fossés à creuser, arrachage de haies, etc....

Les exploitants et les propriétaires fonciers doivent se réunir sur place le 11 février 2013.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Compte-rendu de la réunion pour les boues des stations d'épuration : la quantité de boues a diminué par rapport à l'année précédente de 7%, cette diminution est due à un fonctionnement plus optimal des stations, les analyses de sols concernées par l'épandage desdites boues restent dans les normes.

Compte-rendu de la réunion avec le CLIC pour la présence de ce service sur la commune : mise en place d'une permanence une fois par mois en Mairie à partir de début avril, ces permanences auront pour but, dans le cadre du maintien à domicile, d'apporter de l'aide et des renseignements.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

SEIDEL Alphonse - 105, Rue du Paruthiol - Prolongation de toit non fermé - Fenêtre à la place d'une porte de garage - Pose de velux - A revoir surfaces créées

CHEVALLIER Emmanuel - Les Coteaux de Logras - Rue du Branlant - Pose d'un grillage et portail - Avis favorable

SARL R. KALY - Mme MBARKI - 190, Route de Choudans à Feigères - Division de parcelle B 814 - Avis favorable

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs Pompiers :

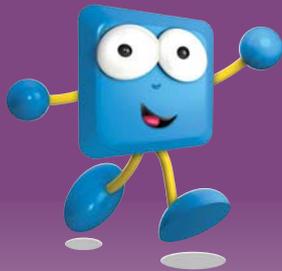
Les JSP sont au nombre de 32, dont 12 pour la commune de Péron. Le bilan financier 2012 est équilibré.

HandiRaid est reconduit pour l'année 2013, suite au succès de l'année 2012.

Remise de diplômes aux Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle



Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au **04 74 45 51 70**, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Lucile BOURDAIN

58, rue de Genève – 01630 ST GENIS POUILLY
l.bourdain@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de St Genis Pouilly
le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h



Impression: Centre-01 Bourg en Bresse



2013 : une année de transition pour ajuster ses comportements pour et comprendre le nouveau mode de facturation

En 2014, la facturation pour les déchets va passer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à la Redevance Incitative. Afin de lever les appréhensions et faire comprendre plus concrètement ce nouveau système, une période test sera mise en place en 2013. Cette étape est particulièrement importante puisqu'elle permettra aussi à chacun de modifier ses comportements pour agir en faveur de l'environnement.

Une phase d'enquête a eu lieu d'octobre 2011 à fin août 2012. Elle a permis d'établir le fichier des usagers, d'adapter le volume du bac si besoin et d'installer les puces électroniques sur tous les bacs d'ordures ménagères. Depuis septembre, les nouveaux camions de collecte d'ordures ménagères sont équipés du matériel informatique qui permet de suivre les collectes en temps réel, de savoir quels bacs ont été vidés ou non (grâce aux puces), les anomalies de collecte (bacs cassés, non conformes, sacs en dehors des bacs...).



Déroulement et objectifs de la période test

Dès le 1er mars 2013, et tout au long de la période test, les vidages des bacs d'ordures ménagères seront comptabilisés. Cette période permettra aux habitants d'adapter leur comportement au nouveau dispositif pour maîtriser leur facture en 2014. Pour les uns, il s'agira de renforcer les gestes de tri et d'éco-consommation pour réduire leurs déchets. Pour les autres, il s'agira d'intégrer les règles de collecte et de présentation de leur bac.

En octobre 2013, une facture fictive sera envoyée à chaque usager, afin qu'il mesure le résultat de cette nouvelle organisation. Elle sera calculée sur le principe de la Redevance Incitative en fonction de l'utilisation qu'il aura faite du service pendant la période test.

Les services de la CCPG mettront cette période à profit pour valider le bon fonctionnement du nouveau système et ajuster les derniers paramètres avant le lancement définitif.

C'est à partir des données relatives à la collecte des ordures ménagères de la période test que les tarifs de 2014 seront arrêtés à l'automne 2013. En 2013, vous continuerez à régler votre TEOM, c'est à partir de 2014 que celle-ci

disparaîtra pour être remplacée par la Redevance Incitative.

Pour accompagner ce changement, la CCPG vous informera en distribuant de nouveaux supports d'information et organisera des réunions publiques afin de répondre à vos interrogations.

Principes de la redevance :

La facture sera basée sur le volume de déchets produits (et non le poids).

Elle sera composée :

- d'une part fixe (abonnement) couvrant les frais de fourniture des équipements, la gestion des déchèteries, la collecte sélective et la collecte des ordures ménagères*.

- d'une part variable calculée sur le volume du bac d'ordures ménagères et le nombre de vidages du bac.

**Les fréquences de collecte ne changeront pas : vous aurez la possibilité de faire vider votre bac chaque semaine (soit 52 fois dans l'année) ou moins souvent...ce sera à vous de décider !*

Plus vous trierez, moins vous aurez à présenter votre bac et plus la part variable de votre facture sera réduite.

Attention :

- Si vous n'avez pas reçu la visite d'un enquêteur et/ou si vous n'avez pas appelé le numéro vert après avoir reçu l'avis de passage,
- Si vous venez d'emménager,
- Si vous n'avez pas de bac CCPG équipé d'une puce électronique :
votre bac sera considéré comme non conforme et **ne sera plus collecté à partir du 1er mars 2013.**

Merci d'appeler dès maintenant le : **00 800 75 27 84 20**

du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (délais de livraison de 2 à 3 semaines).



RÉUNIONS PUBLIQUES REDEVANCE INCITATIVE

ZOOM sur l'habitat collectif



St Genis-Pouilly :

Lundi 18 mars à 19h : Salle de l'Allondon

Gex :

Mardi 19 mars à 19h : Halle Perdttemps

Péron :

Mercredi 27 mars à 19h : Salle des fêtes

Lélex :

Vendredi 29 mars à 19h : Salle des fêtes

Moins de
déchets,
c'est notre
intérêt !



Service Gestion et Valorisation des Déchets
426, chemin des Meuniers - 01280 Prevessin-Moëns
dechets@ccpg.fr - www.ccp.g.fr

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Pays de Gex
en partenariat avec le monde



Pour les immeubles ou lotissements dotés de bacs communs, la facture fictive globale sera envoyée au gestionnaire.

La mise en place des conteneurs semi-enterrés sur les zones d'habitat collectif a débuté.

Lors de la mise en service de ce nouveau mode de collecte des ordures ménagères, les foyers concernés recevront une carte d'accès et les documents d'information concernant son fonctionnement. Les ouvertures du conteneur semi-enterré seront également comptabilisées pour la période test (part variable) et permettront d'envoyer une facture fictive individuelle.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes a une fois de plus effectué le déménagement de son matériel festif, il s'excuse de ne plus louer celui-ci au public, mais la promiscuité des anciens locaux des pompiers ne le permet pas ...

Toutefois, les associations adhérentes de Péron continuerons à bénéficier de celui-ci.

Après la belote, le théâtre et une soirée Gospel réussie, le loto lui a subi de plein fouet la dure loi de la concurrence, sa reconduction sera débattue !!!

Le comité des fêtes vous donne rendez vous le 5 mai pour le vide grenier lors de la fête du printemps, ce sera l'occasion de retrouver en pleine action la totalité de l'équipe du comité des fêtes de Péron...

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre emplacement pour le vide grenier :

otcollon@ccpg.fr 04 50 59 40 78

AAPPMA de l'Annaz

Les pêcheurs du canton de Collonges vont de déception en déception, après le plan d'eau de Pougny désavoué par la population il y quelques années, c'est maintenant la réhabilitation des lagunes de Feigères qui leur passe sous le nez... Et pourtant, on leur a laissé croire qu'il existait une possibilité d'intégration du loisir pêche sur le site, les pêcheurs ont participé à toutes les réunions et finalement : RIEN : A qui la faute ? A la CCPG ?

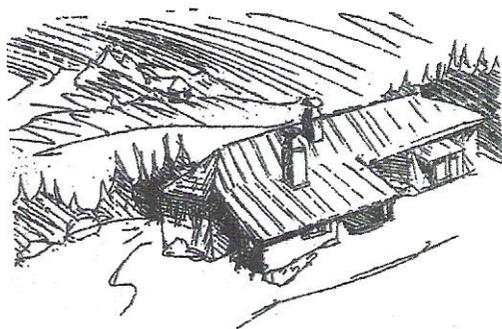
A la Commune ? Aux amoureux de la nature ? D'ou proviennent ces directives qui protègent à tout prix les crapauds, les grenouilles, les tritons, etc ???

On ne le saura jamais, les pêcheurs sont une fois de plus désabusés, ils vont devoir se serrer les coudes pour ne pas tout laisser tomber ... Ils vont protéger et surveiller leur seul élément de jeu, à savoir : L'Annaz.

Les permis de pêche sont disponibles auprès des dépositaires : Bar le branlant Logras - Office de tourisme Collonges
A Noter la gratuité du permis pour les enfants de moins de 12 ANS

Renseignements au : 06 09 91 29 89 ou mdesmaris@wanadoo.fr

Signé : C DESMARIS



AG3

L'ouvrage sur l'Histoire du Gralet, réalisée par Alain Mélo, paraîtra début juin au prix de 12 euros. Il comprendra une soixante de pages avec illustrations. La souscription est ouverte jusqu'au 31 mai auprès de Serge Ghéno (serge.gheno@orange.fr 06.47.89.84.83) au prix de 10 euros l'exemplaire.

L'Assemblée Générale d'AG3 aura lieu le lundi 18 mars, maison des sociétés (ancienne mairie) de 18h à 20h. Ceux qui souhaitent se rapprocher de l'association seront les bienvenus.

La date de l'opération de nettoyage printanier qui se déroule traditionnellement fin mai, sera précisée à cette occasion ; en raison de l'enneigement abondant elle sera, peut-être, décalée à début juin.

La petite équipe de bénévoles qui entretient le refuge sera ravie de pouvoir compter sur quelques bonnes volontés supplémentaires pour l'aider dans cette tâche. Vous pouvez contacter les membres d'AG3 (voir le Petit Péronnais de Décembre 2012) ou appeler au 06.70.43.46.32 (ou au 04.50.56.32.29).

Merci d'avance !

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL TERRITORIAL DE PERON



Arbre de Noël

Les membres du Comité des Oeuvres Sociales du Personnel Territorial de Péron, accompagnés de leurs familles et de la Municipalité, ont eu le plaisir de se retrouver en décembre dernier pour le traditionnel Arbre de Noël, autour d'un succulent buffet préparé par Sylvie dans le cadre de son auto-entreprise « Les ateliers de Sylvie »*.

Nous renouvelons nos remerciements, au Conseil Municipal de PERON pour son soutien, essentiel à la pérennité de notre association, ainsi qu'aux commerçants, sociétés communales et à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réussite de nos deux manifestations annuelles : loto et concours de belote.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous à la salle Champ Fontaine :

- vendredi 30 août 2013 dès 19 H pour le LOTO DE LA RENTREE, en association avec la Bibliothèque municipale,
- vendredi 11 octobre 2013 dès 19 H pour le CONCOURS DE BELOTE, en partenariat avec la Belote Gessienne.

L'ensemble du Personnel Communal souhaite à tous les Péronnais ses meilleurs vœux pour 2013.



* « Les ateliers de Sylvie » : Sylvie POCHEZ organise des ateliers de cuisine le mercredi pour les enfants. Elle met également ses compétences à votre service pour la réalisation à la carte de toutes vos réceptions (gâteaux d'anniversaire, buffets....).
Réservations et renseignements : sur le blog lesateliersdesylvie.wordpress.com ou par mël sylvie.pochet@luxinet.fr.

5^{ème} édition de la Fête de la Saint Antoine :

Malgré un samedi soir écourté par le débordement de certains jeunes, la Jeunesse n'a pas oublié pour autant les habitants de notre village, en organisant un repas savoyard, suivi d'une animation des plus originales, en proposant aux personnes présentes de revisiter le Pays de Gex au siècle dernier, grâce à un quiz qui a su créer l'ambiance jusqu'en fin d'après-midi.

La Jeunesse tient à remercier toutes les personnes présentes ainsi que leur deux cuisiniers. Elle espère compter sur vous lors de sa prochaine manifestation le samedi 4 mars pour la fête de printemps.



Samedi 18 mai 2013
Concert de Printemps
Salle polyvalente de Saint Jean de Gonville
Orchestre junior-Orchestre senior
Invité : Harmonie du Pays de Bitche

Société Musicale de
PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE
La Bonne Humeur
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Le froid de décembre n'a pas arrêté la Bonne Humeur dans ses activités ; au menu : animations des fenêtres de l'Avent à St Jean, avec une aubade au centre de l'ADAPEI, et concert avec notre orchestre junior et les invités du jour, l'Echo du Fort l'Ecluse.

C'est au centre « Côté Lac d'Evian » que les musiciens de la BH se sont retrouvés les 26 et 27 janvier pour travailler les nouvelles pièces du futur programme. Encore une fois, notre trésorier, Will VOLLENBERG, a été parfait dans l'organisation de ce weekend.

Merci aux personnes qui ont participé à notre traditionnel loto de février ; un peu moins d'affluence que l'an passé n'a pas empêché de réaliser une honorable recette, permettant ainsi d'assurer les futurs investissements en matériel.

Juniors et seniors travaillent donc à la préparation du concert de printemps. C'est le samedi 18 mai 2013 que nous partagerons les prestations musicales avec nos amis du Pays de Bitche, tout droit venus de la Moselle pour nous faire profiter de leurs talents.

La vente des photos au profit de l'école de musique prendra un nouveau visage, qui sera un test pour l'avenir : un concert unique sera proposé dans les villages à l'issue de la vente dans chacun d'eux.

Vendredi 24 mai : vente et concert à St Jean

Vendredi 31 mai : vente et concert à Péron

Vendredi 7 juin : vente et concert –lieu à définir

Et côté Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex, la pression monte dans les répétitions pour les grandes journées d'avril : c'est un programme tout nouveau qui est en gestation, avec en point d'orgue le conte pour enfants « Pierre et le Loup », les textes étant dits par le comédien Olivier Lejeune. Deux soirées sont programmées : jeudi 11 avril au théâtre du Bordeau à Saint Genis Pouilly et vendredi 12 avril à l'Esplanade du lac à Divonne les Bains.

Maxime COLLET



CINEMA DE PERON



Depuis de nombreuses années le cinéma de Péron a lieu chaque 2^{ème} mercredi du mois à la salle Champs Fontaine à partir de :

- 18h00 pour les enfants et adolescents
- 20h30 pour tous

Les tarifs :	Enfant, adolescent et étudiant	4 euros
	Adulte	5 euros
	Abonnement adulte 10 places	43 euros

L'équipe du cinéma est heureuse de vous annoncer l'arrivée des films en numérique.

Pour connaître nos programmes vous pouvez aller sur le site de la mairie www.peron.cc-pays-de-gex.fr ou le demander à cinemaperon@gmail.com qui vous l'adressera avec plaisir tous les mois.

Pour le mercredi 13 mars à 18h00 Chimpanzé (documentaire pour tous) et à 20h30 Amitié sincère (avec Gérard Lanvin).

Venez vivre et partager avec nous de bon moment cinématographique

L'équipe du cinéma de Péron

ASSOCIATION LOISIRS DES AINES

Le club des Loisirs des Aînés participe à un voyage d'une journée en coopération avec le Club de l'Amitié de Saint Jean-de-Gonville. Celui-ci aura lieu le jeudi 20 juin 2013.

Thèmes : découverte du lac de Villerest dans le Roannais avec visite guidée du musée de l'Heure et du Feu, déjeuner au restaurant du Lac (excellentes spécialité), balade en train touristique, dégustation de vins AOC Côte Roannaise. Prix environ 80 euros par personne selon le nombre de participants et retour programmé vers 22h.

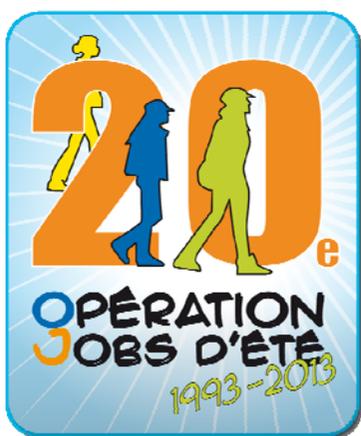
Nous vous rappelons que le club des Loisirs des Aînés est ouvert à tous les retraités, jeunes ou moins jeunes et aux personnes actives intéressées, et que nous nous réunissons le 2ème mardi de chaque mois à 14h, salle des pompiers à coté de l'école de Champ Fontaine.

Renseignements: Jean-Luc Moutton	tél: 04.50.56.33.27	jlmmoutton@gmail.com
Yvonne Girod	tél: 04.50.56.31.51	
Kolly Louise	tél: 04.50.56.34.87	
Grobon Anne-Marie	tél: 04.50.56.47.16	

L'amicale Péron Pétanque va certainement repartir pour une nouvelle saison et ce dès l'arrivée des beaux jours. L'association se lance à la recherche de bonnes volontés désireuses de s'investir dans le bénévolat, la pratique du jeu de pétanque à Péron en dépend !!! et l'investissement n'est pas si important...

Pour tous renseignements nous contacter au : 04 50 59 40 78

otcollon@ccpg.fr



Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex

organise la 20^e Opération "Jobs d'été" du 3 au 30 avril 2013, en partenariat avec la Mission Locale de Gex, l'agence Pôle Emploi de Saint-Genis-Pouilly, la MIFE de l'Ain, l'ADSEA et le KIJ (Kiosque Information Jeunesse)

Pour qui ?

Les 16-26 ans (lycéens, étudiants) et les demandeurs d'emplois

Les secteurs :

Animation, grande distribution, commerce, travaux publics (voirie/ espaces verts), hôtellerie restauration, vente, administratif, santé ...

Pour accéder aux offres, une seule formalité : l'inscription, obligatoire et sans engagement.

Il est recommandé de s'inscrire en ligne dès le mois de mars, sur www.ccpq.fr

Il y aura une permanence à la salle du conseil de Péron.

Le Samedi 27 avril

Salle du Conseil municipal 10h -14h

Verger Tiocan

Le calendrier 2013 des manifestations

Les cours : samedi de 9h à 12h (10 euros, gratuit pour les membres)

02/03 cours de taille pratique par Jean-Paul Mekis et M. Grosjean avec une introduction au soin des sécateurs

20/04 cours de greffe en couronne par Jean-Paul Mekis

11/05 cours de taille en vert par Jean-Paul Mekis

17/08 cours de greffe en écusson par Jean-Paul Mekis

Autres manifestations au verger:

20/04 Assemblée Générale, au verger à Greny

04/05 Journée floraison et abeilles : ouvert 10h-12h30 et 14h-18h

01/06 Loto du Verger, salle Champ Fontaine

01 et 02/06 Rendez-vous aux jardins : thème 2013 « **le jardin et ses créateurs** » ouvert le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, et le dimanche de 14h à 18h

14 et 15/09 Journées du Patrimoine sous le thème « **1913-2013, cent ans de protection** », première vente de pommes (?)

05 et 06/10 Fête de la Pomme



Journées de travail

Cette année encore nous allons, en plus des journées de travail selon besoin, demander à nos membres de venir nous aider le matin des derniers samedis du mois de 9h-12h : **23 mars (en raison de la date de Pâques), 27 avril, 25 mai, 29 juin, (27 juillet, sous réserve), 31 août, 28 septembre, 26 octobre**. Tout le monde peut devenir membre « actif » du Verger Tiocan !

Article paru dans « Le Pays Gessien »

Un premier salon fantastique

Les amoureux de science-fiction et de fantastique ont satisfait leur soif à la salle Champ Fontaine le dimanche 27 janvier. Les quelques exposants très spécialisés mettaient à leur disposition des séries entières de romans Fleuve noir, de magazines, DVD, BD ou le double de leur collection, comme le mentionne Frédéric Lebeuf, organisateur de ce premier salon.

C'est en effet la passion pour ce type de littérature qui a amené Frédéric à initier ce premier salon. Désormais, il aura lieu tous les troisièmes dimanches de janvier à Péron où au siège de l'association Almuric, planète éloignée où vit cet homme du XX^{ème} siècle imaginé par Robert Howard.

On pouvait également trouver la BD, Le complot de Ferney-Voltaire, de Didier Pagot, qui exposera ses planches originales et dédicacera ses albums le premier week-end de mai au château de Voltaire.

Qui dit science-fiction dit engouement certain et imagination effervescente!



Frédéric Lebeuf.

M.V.

Renseignement: Frédéric Lebeufalmuric001@hotmail.fr tél: 04.50.56.05.44

SERVICES

SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00

France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

COLLEGE 04 50 59 58 00
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)
06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39
Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

GESTION DES DECHETS

Ramassage du tri-sélectif le lundi
Ramassage des ordures ménagères le jeudi
Particulier :
Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215
Commerces et artisans :
Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Ludovic BRUSTON 04 50 99 12 08
Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

DECHETTERIE 04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
-le samedi :
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00
-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

RELAIS POSTE
Intermarché Contact 04 50 59 15 70

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27
Pôle Emploi St-GENIS 04 50 28 24 14
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 11h30
Centre Médico-Psychologique 04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon
Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly
Téléphone 04 50 20 66 80
Télécopie 04 50 20 60 12

TAXI-VSL

ALEX Bellegarde 06 07 08 20 66
04 50 48 38 06

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78
Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2012

Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de le Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS	Lundi	8 avril	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Judi	2 mai	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Judi	2 mai	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi	7 juin	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 68 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 mai 2013.

Aucun avis ne sera envoyé .Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	
558 route de Findol 74130 Contamine-sur-Arve	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier de la Région d'Annecy à Pringy	04 50 63 63 63
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

Logras	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
Saint-Jean de Gonville	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21

Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
Collonges	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

<u>Collonges</u>	
Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

<u>St Genis Pouilly</u>	04 50 42 12 34
<u>Gex</u>	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

MARS 2013			
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 16	BIBLIOTHEQUE	SECTACLE ENFANTS	CF
Mercredi 20	DONS DE SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 22	PETANQUE	LOTO	CF
Vendredi 29	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
AVRIL 2013			
Samedi 6	COMMUNE	NETTOYAGE DE PRINTEMPS	Stade
Dimanche 7	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA (voir le site)	CF
Dimanche 14	HISTOIRE SANS FIN	CONTES	CF
Jeudi 18	CENTRE DE LOISIRS	FETE PERI-SCOLAIRE	CF
Samedi 20	PAROISSE	LOTO	CF
MAI 2013			
Samedi 4	BOULES	CONCOURS+REPAS	CF
Samedi 4	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Dimanche 5	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Mercredi 15	COMITE DES FETES	CINEMA (voir site)	CF
Samedi 18	MUSIQUE	CONCERT	St Jean-de-Gonville
JUN 2013			
Samedi 1	VERGER TOCIAN	LOTO	CF
Dimanche 2	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	Etang
Samedi 8	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA (voir site)	CF
Samedi 15	JUDO	REMISE DES MEDAILLES	CF
Jeudi 20	COMMUNE	FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE	CF
Vendredi 21	COMITE DES FETES	FETE DE LA MUSIQUE	CF
Samedi 29	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF

Horraire des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

MARS	Dimanche 3	10h	3 ^{ème} dimanche de Carême	POUGNY
	Dimanche 10	10h	4 ^{ème} dimanche de Carême	PERON
	Dimanche 17	10h	Messe des familles	CHALLEX
	Vendredi 22	20h	Célébration du pardon	CHALLEX
	Dimanche 24	10h	Dimanche des Rameaux	PERON
	Jeudi 28	20h	Célébration de la Ste Cène	PERON
	Vendredi 29	15h	Chemin de Croix	POUGNY
	Vendredi 29	20h	Vénération de la Croix	PERON
	Samedi 30	21h	Vigile Pascale	PERON
	Dimanche 31	10h	Dimanche de Pâques	FARGES
AVRIL	Dimanche 7	10h	2 ^{ème} dimanche de Pâques	POUGNY
	Dimanche 14	10h	3 ^{ème} dimanche de Pâques	PERON
	Dimanche 21	10h	4 ^{ème} dimanche de Pâques	CHALLEX
	Dimanche 28	10h	5 ^{ème} dimanche de Pâques	COLLONGES
MAI	Dimanche 5	10h	6 ^{ème} dimanche de Pâques	POUGNY
	Jeudi 9	10h	Ascension	CHALLEX
	Dimanche 12	10h	7 ^{ème} dimanche de Pâques	CHALLEX
	Dimanche 19	10h	Pentecôte—Profession de Foi	PERON
JUN	Dimanche 26	10h	Messe des Familles	COLLONGES
	Dimanche 2	10h	Saint Sacrement	POUGNY
	Samedi 8		Confirmation	FERNEY
	Dimanche 9	10h	10 ^{ème} dimanche de Pâques	CHALLEX
	Dimanche 16	10h	11 ^{ème} dimanche de Pâques	PERON
Dimanche 23	10h	12 ^{ème} dimanche de Pâques	COLLONGES	



Tiocanie-folklore

Après une année 2012 active comme d'habitude et chargée d'émotions, Tiocanie Folklore repart pour une année 2013 riche en événements : des spectacles locaux et régionaux, l'organisation de stages de danses, de bals folks ainsi qu'un déplacement en Allemagne à Gotha en juillet pour le festival européen du folklore. Un déplacement probable en Chine pour des danses de démonstration sera un moment unique et certainement inoubliable.

Notre spécialiste en informatique a mis un accent tout particulier sur la réalisation de notre site internet www.tiocanie-folklore.fr . Il est la vitrine de notre association. Il permettra de mieux s'imprégner de nos traditions bressannes passées et de la façon dont elles sont transmises dans le présent et dans le futur.

2013 verra la naissance de nouveaux costumes hommes et femmes : des bressans de travail avec l'aide de nos membres couturières afin de varier le plaisir visuel lors de nos représentations.

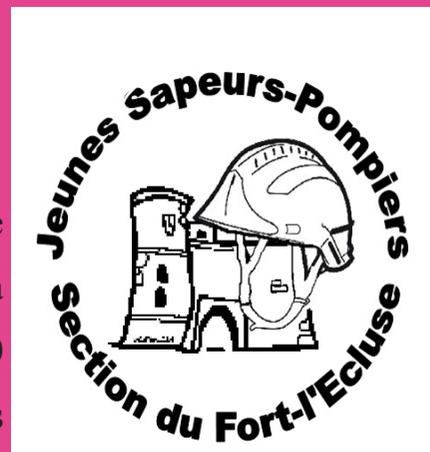
Si vous aimez la musique, la danse et la convivialité, n'hésitez plus et rejoignez-nous !
Les répétitions ont lieu le vendredi soir, de 20h30 à 22h30 suivies d'un petit moment convivial autour d'un verre et de quelques douceurs!

Contacts	Prochaines répétitions
<p>Président : Benoît GOBERT. Tél. : 04-50-42-49-66. Mail : benoit.gobert@hotmail.com</p> <p>Animateurs : Pierre et Maritée Labranche. Tél. : 04-50-41-27-91. Mail : pierre.labranche@wanadoo.fr</p> <p>Secrétaire : Christelle CHAVY Tél. : 04-50-41-06-51. Mail : christelle.chavy@wanadoo.fr</p>	<p>22/03/13 : Ornex, école. 29/03/13 : Péron, salle de la mairie. 05/04/13 : Péron, salle de la mairie.</p> <p>Notre site internet vous présente notre groupe ainsi que les dates de nos prochaines activités.</p> <p style="text-align: center;">www.tiocanie-folklore.fr</p>



Jeunes Sapeurs-Pompiers du Fort-l'Ecluse

Le samedi 2 février, une délégation de Jeunes Sapeurs-Pompiers de la section du Fort-l'Ecluse est allée braver le froid et la pluie de la Bresse pour aller porter haut les couleurs de l'association. Plus de 20 jeunes se sont élancés au départ du Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Ain : un parcours de 2440m pour les novices et jusqu'à 5000m pour la catégorie des cadets.



Le moment du départ est stratégique !

Deux de nos athlètes sont montés sur la première marche du podium, Marie Magnin pour les benjamines et Kévin Labourier pour les minimes. Accompagnés de Laura Besselièvre, 8ème benjamine, ils iront représenter la section et le département de l'Ain au Cross Inter-régional d'Annecy qui aura lieu le 9 mars prochain. Nous leur souhaitons beaucoup de succès, et félicitons l'ensemble des jeunes et des parents qui ont participé au bon déroulement de cet événement sportif, porteur des valeurs des Sapeurs-Pompiers.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Fort-l'Ecluse à l'entraînement.

